



Commune du Parc Hosingen  
ENTRÉE LE  
07-04-2026

Useldange, le 2 avril 2026

N/Réf.: 26/476 SD-nh

Concerne: **Réunion du comité du SEBES du 22 avril 2026**

Transmis aux bourgmestres des communes membres du Syndicat de Distribution d'Eau des Ardennes, conformément à l'alinéa 2 de l'article 14 de la loi du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes.

*L'ingénieur-directeur de la DEA,*

(Dr Marc SCHROEDER)



# SYNDICAT DES EAUX DU BARRAGE D'ESCH-SUR-SÛRE

L-9650 ESCH-SUR-SÛRE

TELEPHONE 83 95 91-1 · TELEFAX 69 90 57  
E-MAIL: sebes@sebes.lu · INTERNET: www.sebes.lu



Aux membres du Comité  
du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre

## Convocation

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, nous vous prions de bien vouloir assister à la prochaine réunion du comité du Syndicat des Eaux du Barrage d'Esch-sur-Sûre, qui aura lieu **le mercredi, 22 avril 2026 à 15.00 heures au SEBES à Eschdorf** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant.

### Ordre du jour:

#### Séance publique

1. Approbation provisoire du bilan et du compte de profits et pertes 2024
2. Comptabilité : Inventaire sortant courant 2026
3. Approbation des déclarations de recettes 2025
4. Réajustement des montants unitaires de la participation aux charges de l'exercice 2026
5. Communication du plan pluriannuel de financement
6. Sécurisation et extension du réseau ouest : création d'un article budgétaire
7. Extension et réfection des sites de la solution de secours de Troisponts et de Scheidhof
  - a. Adaptation projet et budget
8. Energies renouvelables :
  - a. convention à signer avec SOLER
  - b. création d'un article budgétaire
  - c. modification budgétaire
9. Décomptes de travaux réalisés :
  - a. Raccordement du Kirchberg
  - b. NST : Circuit de visite
10. Zones de protection :
  - a. adaptation du programme de mesures
11. Vote des nouveaux statuts du SEBES
12. Approbation du règlement relatif au code de conduite et d'intégrité
13. Divers
14. Affaires du personnel :
  - Création d'un poste de fonctionnaire communal A1
  - Création d'un poste de fonctionnaire communal B1
  - Création de deux postes d'employés communaux B1
  - Création d'un poste de salarié suivant le contrat collectif

#### Séance huis clos

- Affaire de personnel (affaire disciplinaire, réduc stage+nom Müller)
- Fixation de salaire pour un salarié à tâche intellectuelle au service bureau d'études (Kate)

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
le Secrétaire,  
Anne Catherine ASSA

Eschdorf, le 27 mars 2026

Pour le bureau,

  
le Président,  
André WEIDENHAUPT